

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

06-03-2017

PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce six (6) mars de l'an deux mille dix-sept (2017), à vingt heures (20h00) sous la présidence de Monsieur le Maire suppléant Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers (ères) suivants (es) :

Michel Beaudette, Denise Morin Éric Lafontaine.

Étaient absents, Madame la conseillère Josée Leclerc, Monsieur le Maire Normand Lagrange et Monsieur le conseiller Simon Gaudreault.

Étaient présents également, Madame Pascale Lavigne, Directrice générale, Madame Jennyfer Perreault, Adjointe administrative et Monsieur Richard Petit, Inspecteur municipal.

029-2017

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Éric Lafontaine,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée

030-2017

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2017

Proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par le conseiller Éric Lafontaine,

QUE les minutes soient signées telles que présentées.

Proposition adoptée

AFFAIRES EN DÉCOULANT

PONTS, AVIS MTQ : Une entente avec la Municipalité de Clermont a été prise concernant la cueillette des ordures et matières résiduelles pour le pont #209 au 2^e-et-3^e Rang Est .

DOSSIER CN : Normand et Pascale se sont rencontrés à ce sujet, par contre, quand ils ont tentés de communiquer avec monsieur Hallé en charge du dossier, il était partie en vacances. Un suivi sera fait en avril.

REGROUPEMENT OMH : Nous avons reçu une résolution de la Municipalité de Taschereau disant qu'ils s'opposaient au regroupement des OMH en Abitibi-Ouest.

ENTRETIEN SENTIER : Richard est allé vérifier la possibilité de déplacer les barrières afin de faire entretenir le sentier, mais elles sont trop enfouies pour commencer l'entretien cet hiver, donc se sera pour l'hiver prochain.

XPLORNET : Normand a communiqué avec le responsable de Valeco afin de fournir à Richard leurs coordonnées pour que Xplornet puisse les contacter concernant l'utilisation de la tour dans le 6^e-eto-7^e Rang Ouest.

SERVICE INCENDIE, CAMÉRA THERMIQUE : Le service incendie a fait l'achat d'une caméra thermique neuve chez Canadian Tire au coût de 402.40\$.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

ADMINISTRATION ET FINANCE

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2016 NON-AUDITÉS DU CENTRE RÉCRÉATIF DE DUPUY

Monsieur Serge Gervais, Coordonnateur fait la présentation des états financiers 2016 du Centre Récréatif en collaboration avec Monsieur René Rochette, Président ainsi que Madame Denise Poirier, Vice-présidente. Les documents seront transmis au comptable pour la vérification consolidée avec la municipalité.

RÉPARATION MAJEURE : Messieurs Rochette et Gervais en profite pour discuter de la réparation des douches. Depuis plusieurs années, la municipalité a été informée que l'état des douches dans les chambres d'hockey devait être réparé. On demande au Centre Récréatif de présenter une liste des travaux à exécuter et une estimation des coûts. À suivre.

031-2017 **DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSCRIPTION DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES DES JEUNES -SAISON 2016**

Il est proposé par le conseiller Éric Lafontaine
Appuyé par la conseillère Denise Morin
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy accorde au Centre Récréatif de Dupuy un montant de 3986.08\$ pour les activités récréatives des jeunes – saison 2016;

Proposition adoptée.

032-2017 **ENTRETIEN ASCENSEURS**

Proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyée par le conseiller Éric Lafontaine,
Et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER l'essai annuel avec la cabine à vide, pression et soupape de décharge de notre ascenseur au bâtiment abritant le CLSC avec la firme Otis Canada inc, au coût de 295\$ plus taxes selon la proposition soumise;

Proposition adoptée.

ÉVALUATION DES CADRES, TAUX DE LA PRIME

Sujet reporté.

032-01-2017 **RÉVISION BUDGET 100^E ANNIVERSAIRE**

Proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyée par le conseiller Éric Lafontaine,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal approuve le budget révisé en date du 31 janvier 2017 du comité des Fêtes du 100^e anniversaire de 265 964\$, tel que présenté, incluant 30 000\$ affecté par la municipalité ainsi que 65 000\$ demandé en subvention à

Patrimoine Canada, dans le cadre du programme Commémorations communautaires;

Proposition adoptée.

033-2017

RECONNAISSANCE DE BÉNÉVOLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE le Réseau Biblio affilié aux municipalités membres possèdent des programmes de gratitude pour les bénévoles des bibliothèques municipales;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy compte parmi ces bénévoles, Madame Diane Ayotte qui totalise maintenant 5 ans de bénévolat auprès de notre bibliothèque municipale;

POUR CES MOTIFS

Proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy participe financièrement un montant de 5.00\$ afin d'offrir un souvenir à Madame Ayotte, bénévole de la bibliothèque municipale pour l'année 2017.

Proposition adoptée

034-2017

PROCÉDURE DE NON-PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy a envoyé un dossier (matricule 1314 10 3460, cadastre 3 871 001) en vente pour non-paiement de taxes municipales;

ATTENDU QUE la procédure de vente pour non-paiement de taxes engendre des frais supplémentaires d'environ 1205\$;

POUR CES MOTIFS

Proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy poursuivre la procédure de vente pour non-paiement de taxes et désire faire l'achat du terrain s'il n'est pas vendu.

Proposition adoptée

COMPTES À PAYER

Facturation février 2017 :

C1700021	COOPERATIVE DE DUPUY	28,67
C1700022	ENTRETIEN MÉNAGER I.D	1 415,34
C1700023	GROUPE ENVIRONEX INC.	98,19
C1700024	DESSUREAULT ROGER	150,00
C1700025	M. ROY ÉLECTRIQUE	446,47
C1700026	H2LAB INC.	181,55
C1700027	J.G.R. LTEE	12,87
C1700028	INDUSTRIE CANADA	164,00
C1700029	GARAGE REAL BELAND ENR	946,51

C1700030	MULTI SERVICES ROBITAILLE INC.	5 875,10
C1700031	BURO CONCEPT	217,80
C1700032	ALARME LA-SAR	408,16
C1700033	SERVICE INCENDIE DE DUPUY	21,45
C1700034	LAVIGNE PASCALE	90,81
C1700035	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	328,80
C1700036	GROUPE ENVIRONEX INC.	98,19
C1700037	CANADIAN TIRE LA SARRE	463,28
C1700038	LAGRANGE NORMAND	80,00
C1700039	M. ROY ÉLECTRIQUE	461,91
C1700040	OTIS CANADA INC.	292,43
C1700041	COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	107,79
C1700042	SERRURIER BEAUCHEMIN	918,65
C1700043	LES ENTREPRISES J.L.R. INC	3 117,26
L1700010	CABLEVISION	65,49
L1700012	M.R.C. ABITIBI-OUEST	2 250,00
L1700013	M.R.C. ABITIBI-OUEST	7 027,45
L1700014	CIA INFORMATIQUE	754,24
L1700015	RECEVEUR GENERAL	1 610,24
L1700016	MINISTERE DU REVENU	4 033,70
L1700018	HYDRO-QUEBEC	1 694,45
L1700019	HYDRO-QUEBEC	4 449,28
L1700020	HYDRO-QUEBEC	687,50
L1700021	HYDRO-QUEBEC	90,73
L1700022	ROBERGE ET FILS INC	24,81
L1700023	VILLE LA SARRE	35,93
L1700024	BELL MOBILITÉ INC.	34,26
L1700025	ORIZON MOBILE	436,05
L1700026	ÉNERGIES SONIC RN S.E.C.	1 252,01
M0170013	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	347,00
M0170014	MINISTÈRE DU REVENU	311,74
	SALAIRE SEMAINE FINISSANT LE 11 FÉVRIER	7 708,28
	SALAIRE SEMAINE FINISSANT LE 25 FÉVRIER	5 767,95

GRAND TOTAL

54 506,34

Je, Pascale Lavigne, sec-trésorière, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour effectuer le paiement desdits comptes.

035-2017

Proposé par le conseiller Éric Lafontaine,
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité :

Que la liste des comptes à payer du mois de février 2017 soit adoptée telle que présentée.

Proposition adoptée

APPUIS, CONTRATS ET MANDATS

036-2017

AVRIL, MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QU'en 2017 plus de 50 000 Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important, qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25% en 1940 à plus de 60% aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyée par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Proposition adoptée

037-2017

APPUI AU PROJETS DANS LE CADRE DU FONDS DE MISE EN VALEUR

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Fonds de mise en valeur;

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est : Plans d'aménagement des lots épars de la Municipalité de Dupuy;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy est favorable à ce projet;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Éric Lafontaine,

Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité :

D'appuyer le projet présenté par le Groupement forestier Coopératif Abitibi dans le cadre du Programme de fonds de mise en valeur.

Proposition adoptée

038-2017

APPUI AU PROJETS D'ÉLAGAGE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF)

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

ATTENDU QUE le Groupement forestier coopératif Abitibi désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est : Élagage en forêt privée;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy est favorable à ce projet;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Éric Lafontaine,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

D'appuyer le projet présenté par le Groupement forestier Coopératif Abitibi dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).

Proposition adoptée

039-2017

DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE PERMETTRE LA PARTICIPATION AUX SÉANCES EXTRAORDINAIRES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

ATTENDU QUE lors de séances extraordinaires du conseil, il est souvent difficile d'obtenir la présence physique de tous les membres du conseil;

ATTENDU QUE lors de séances extraordinaires du conseil, il serait utile que la participation à ces séances puisse se faire de façon électronique, ce qui favoriserait la participation de tous les membres du conseil à ce type de séance;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 164.1 du *Code municipal du Québec*, seules certaines municipalités se sont vues octroyer le droit à une participation à des séances du conseil par téléphone ou autres moyens électroniques;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a déjà permis, outre les cas de l'article 164.1 du *Code municipal du Québec*, la présence de membres du conseil à des séances du conseil par voie électronique, dont notamment, sans restreindre la généralité de ce qui précède, dans les cas suivants :

1. Dans le décret 371-2003 concernant le regroupement de la Ville de La Tuque, du Village de Parent et d'autres municipalités en son article 27

- permettant aux membres du conseil provenant de la Municipalité de Parent d'être présents par voie électronique;
2. . Dans la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ c. S-2.2) en son article 46 permettant à tout conseil municipal de tenir des séances par voie électronique dans le cas où il y a un état d'urgence;
 3. . Dans la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01) où un membre du conseil d'une société de transport en commun peut assister à toute assemblée via un moyen électronique (article 37);

ATTENDU QUE les membres du conseil des CLD (centres locaux de développement) peuvent participer par voie électronique aux séances des conseils d'administration;

ATTENDU QU'il serait opportun que les membres du conseil puissent participer à des séances extraordinaires du conseil par voie électronique, soit par téléphone ou tout autre moyen électronique de communication permettant à ce membre du conseil non physiquement présent lors d'une séance extraordinaire d'être entendu par les autres membres du conseil et le public;

ATTENDU QUE la possibilité d'assister aux séances extraordinaires du conseil par voie électronique faciliterait la participation aux conseils municipaux des jeunes représentants ayant des familles;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Éric Lafontaine,
Et unanimement résolu :

DE demander au Gouvernement du Québec d'amender le *Code municipal du Québec* et toute autre loi municipale pertinente afin de permettre que lors de séances extraordinaires du conseil, les membres du conseil puissent y participer par des moyens électroniques, dont notamment le téléphone ou tout autre moyen de communication permettant d'être entendu par les autres membres du conseil physiquement présents à une séance du conseil et les membres du public présents à ces séances extraordinaires.

DE transmettre copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, aux députés provinciaux Guy Leclair et Stéphane Billette ainsi qu'aux municipalités du Québec et MRC du Québec, pour appui.

Proposition adoptée

040-2017

SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE 2017 DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE (PIC 08-002)

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017 (Programme) qui vise à soutenir de nouveaux projets, bonifier ou accroître l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale.

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy a présenté en 2016 une demande d'appui financier admissible afin de réaliser un projet permettant de bonifier ou accroître l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la période estivale 2017.

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy désire toujours participer au Programme;

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser Madame Pascale Lavigne, Directrice générale/Secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de Dupuy la convention d'aide financière 2016-2017, PIC 08-002, dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde pendant la période estivale.

Proposition adoptée

041-2017

AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LES PERMIS D'ALCOOL

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'adjointe administrative, Jennyfer Perreault soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité de Dupuy, les demandes de permis d'alcool demandées lors des locations de bâtiments de la municipalité.

Proposition adoptée.

DOSSIERS SPÉCIAUX

042-2017

BIBLIOTHÈQUE - PROJET RÉNOVATIONS

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par le conseiller Éric Lafontaine,
Et résolu à l'unanimité :

DE faire parvenir une lettre d'intention concernant un nouveau programme de regroupement des bibliothèques à Monsieur Dallaire du Réseau biblio.

Proposition adoptée.

043-2017

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de l'Abitibi-Ouest exige de transmettre un rapport annuel à la MRC;

ATTENDU QUE la directrice générale en collaboration avec le directeur du Service incendie de Dupuy présente aux membres du conseil le rapport annuel 2016;

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par le conseiller Éric Lafontaine,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy approuve le rapport annuel 2016 du Service de sécurité incendie afin de le transmettre à la MRC d'Abitibi-Ouest;

Proposition adoptée.

AFFAIRES DU COMITÉ 100^E ANNIVERSAIRE

044-2017

NOMINATION DU PRÉSIDENT D'HONNEUR POUR LES FÊTES DU 100^E ANNIVERSAIRE DE DUPUY

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

DE nommer Monsieur Marc-André Côté à titre de président d'honneur pour les Fêtes du 100^e anniversaire de Dupuy;

Proposition adoptée.

Sujet traité

PROPOSITION CHAR ALLÉGORIQUE

Monsieur Richard Petit, Inspecteur municipal propose au conseil municipal de faire un train à titre de char allégorique représentant la municipalité pour la parade du 100^e. Les membres du conseil sont en accord avec cette proposition, un budget sera prévu en 2018 pour la construction de ce char allégorique. Une proposition est suggérée de valider avec la ville de Macamic concernant le train puisque c'est leur image pour leur 100^e. On pourrait peut-être prendre arrangement au lieu de créer quelque chose. À suivre.

AFFAIRES NOUVELLES

DOCUMENTS COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI : La directrice générale a transmis tous les documents de la CSCLA pour les prochaines années, un regard concernant les services offerts à Dupuy confirme que les services seront maintenus.

TECHNICIEN EN GÉNIE CIVIL DE LA MRC : Pascale et Richard se sont rencontrés et mettront sur pied une liste afin d'évaluer les projets prioritaires qui pourraient être effectués en collaboration avec le nouveau technicien en génie civil de la MRC d'Abitibi-Ouest, Monsieur Jocelyn Caron. Entre autres, les projets cités sont : la route du 45, le garage municipal, les appels d'offres pour les réseaux d'aqueduc et égout ainsi que l'aréna.

PROGRAMME QUALIFICATION EN EAUX USÉES : Puisque le gouvernement a modifiés ces normes au niveau des qualifications nécessaires, le dossier de Richard indique que 2 cours n'ont pas pu être approuvés. Présentement, il est inscrit à ces cours qui auront lieu au mois de mai à Shawinigan. La directrice générale les contactera pour essayer d'obtenir l'équivalent des cours en région, soit par le Cegep, une firme privée (compagnonnage). À suivre.

FÊTE NATIONALE : Pascale informe le conseil que le programme d'aide financière existant pour la fête Nationale, est relancé. Tous les organismes peuvent y présenter un projet.

OFFRE DE PLAN D'INGÉNIEUR PAR UN PROJET ÉTUDIANT : La directrice générale a été approché par un étudiant natif de Dupuy qui étudie en Génie civil à l'Université de Sherbrooke. Afin de finaliser son baccalauréat, il doit présenter un projet final. Il nous propose de soumettre un projet. Après discussions, le projet de rénovations ou réfection du garage municipal est retenu. Le début du projet débiterait en août pour se terminer en décembre avec la présentation de plan d'ingénieur certifié et signer par le professeur. Pascale confirmera le projet. À suivre.

AFFAIRE DES CONSEILLERS

Éric Lafontaine : Il a participé à une rencontre de la SADC concernant les enquêtes effectuées donnant le portrait sur la production agricole. Ils veulent trouver des moyens d'aider les agriculteurs à trouver de la relève. La SADC veut donner un service d'accompagnements aux agriculteurs.

045-2017

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyée par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée.

Proposition adoptée.

Rémi Jean

Pascale Lavigne

Rémi Jean
MAIRE SUPPLÉANT

Pascale Lavigne
DIRECTRICE GÉNÉRALE

